



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 16 OCTOBRE 2024
À 19H00**

Personne(s) présente(s) :

Mme Lucie Laroche, conseillère municipale substitut
Mme Marie Ignaczak, présidente
M. Vincent Perron, vice-président
Mme Andrée Turenne, membre
Mme Christine Sauvageau, membre
M. Alexandre Duplain, membre

Joé Thériault, conseiller technique

Personne(s) absente(s) :

M. François Boily, conseiller municipal
Mme Danielle Pelletier, secrétaire

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal

4. Sujets

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - remise isolée à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente - 176A chemin du Tour-du-Lac

4.3 PIIA - construction d'une résidence unifamiliale isolée - 217, chemin des Lacs

4.4 PIIA - agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m². - 151, chemin du Tour-du-Lac

5. Date de la prochaine réunion du CCU

6. Varia

6.1 Normes architecturales

7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion



1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h01.

2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2024 a été accepté tel que rédigé.

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Discussion du projet Mont-Tourbillon.

4.2 PIIA - remise isolée à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente - 176A chemin du Tour-du-Lac

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00623, numéro de lot 1 497 136, concernant la construction d'une remise isolée dans une bande de protection d'un secteur de forte pente.

4.3 PIIA - construction d'une résidence unifamiliale isolée - 217, chemin des Lacs

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00566, numéro de lot 6 611 067, concernant la construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m², une aire de stationnement de plus de 150 m² et une traverse de cours d'eau en rive et littoral.

4.4 PIIA - agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m². - 151, chemin du Tour-du-Lac

Le comité consultatif recommande **le report** de la demande de permis 2024-00636, numéro de lot 3 522 301, concernant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m².

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 6 ou le 13 novembre 2024.

6.1 Normes architecturales

Discussion sur le texte de la biodiversité élaboré par Mme Turenne.

7.1 Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 20h45.



Marie Ignaczak, présidente

Danielle Pelletier, secrétaire